



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du 15 Juin 2020
Procès-Verbal n° 22

Présents : MM ROUGER . LAROCHE . PINTAULT . LAVILLE . DENIAU . DUCAROIS . HAYE . MAGNAN . PICAULT . GODET . POIRAULT-

Excusés : MM. RAMBAUD . GRIMPRET . PARNAUDEAU . BOHY -

Modalités imposées par la F.F.F.

- **PV du COMEX du 11 mai 2020 RE fixe les conditions :**

- **Si compétition en 2 phases :**

; Accession des équipes en fonction des résultats de la 1^{ère} phase.

1/ Accessions aux championnats régionaux

Le 25 Mai 2020, le Comité de Direction de la LFNA a validé le projet (version 5) concernant la mise en place des championnats régionaux de jeunes. Le Comité Directeur du District a validé les classements de la phase 1 (P.V n° 6 du 26 MAI). En conséquence, les accessions sont établies comme suit :

Passage des U13 D1 en U14

CLASSEMENTS DU CHAMPIONNAT U13 D1 – PHASE 1 -

POULE A				POULE B			
1	NIORT CHAMOIS FC	21	7	1	FC BRESSUIRE	21	7
2	THOUARS FOOT 79	18	7	2	FC CHAURAY	14	7
3	SAM SCAL MC	15	7	3	RC PARTHENAY-VIENNAY	12	7
4	UA NIORT SAINT-FLORENT	9	6	4	GATIFOOT	10	7
5	FC NUEILLAUBIERS	7	7	5	CO CERIZAY	9	7
6	CS VENISE-VERTE	6	7	6	ENT CELLES-VERRINES	7	7
7	GJ BOCAFOOT	3	6	7	AS ECHIRE SAINT-GELAIS	6	7
8	ETSO	0	7	8	FC BOUTONNAIS / CLUSSAIS	0	7
Accèdent au criterium régional en janvier 2020.				Accèdent au championnat régional U14 en juin 2020.			

- SAM SCAL MC renonce à l'accession en U14 R et préfère rejoindre la D1 U15, L'UA NIORT SAINT FLORENT est promu.

N.B : Suite à la réunion entre les clubs et la LFNA en date du 6 juin, une troisième place est accordée au District 79. GATIFOOT ne souhaitant pas accéder, l'accession revient au CO CERIZAY.



Passage des U15 D1 en U16 R2

U15 D1 - Phase1 - Classement				
1	THOUARS FOOT 79	24	9	Accèdent en U15 R2 en Janvier 2020.
2	FC BOUTONNAIS -ASPM	21	9	
3	CO CERIZAY	16	9	
4	UA NIORT ST FLORENT	16	9	Accèdent en U16 R2 en Juin 2020.
5	RC PARTHENAY-VIENNAY	16	9	
6	SAM SCAL MC	11	8	En cas de désistement, il sera fait appel au 6ème puis au 7ème et ainsi de suite. Afin de permettre à deux équipes d'accéder au niveau régional.
7	CS BEAUVOIR	10	9	
8	GJ CŒUR DE BOCAGE	8	9	
9	AS ECHIRE ST GELAIS	1	9	
10	FC CHAURAY 2	1	8	

Passage des U17 D1 en U18 R2

U17 D1 - Phase1- Classement				
1	FCB ASPM CLUSSAIS	25	9	Accèdent en U17 R2 en Janvier 2020.
2	CO CERIZAY	19	9	
3	FC NUEILLAUBIERS	18	9	
4	FC CHAURAY 2	17	9	Accèdent en U 18 R2 en Juin 2020.
5	LE TALLUD EVEIL	17	9	
6	FC BRESSUIRE 2	11	9	En cas de désistement, il sera fait appel au 6ème puis au 7ème et ainsi de suite. Afin de permettre à deux équipes d'accéder au niveau régional.
7	FC PAYS ARGENTONNAIS	10	9	
8	EMF AUGÉ STE EANNE	5	9	
9	CS BEAUVOIR	5	9	
10	GJ CŒUR DE BOCAGE	0	9	

Après accord des clubs concernés, la commission valide les accessions aux championnats régionaux :

- U18 R2 : FC CHAURAY et LE TALLUD EVEIL
- U16 R2 : UA NIORT ST FLORENT et RC PARTHENAY-VIENNAY
- U14 R2 : UA NIORT ST FLORENT, RC PARTHENAY-VIENNAY et CO CERIZAY

Repêchage LFNA

En cas de non engagement d'équipe au niveau Ligue R2 :

A / Pour les catégories impaires (U13 . U15 . U17) de la saison en cours

- Equipe la mieux classée dans la catégorie concernée dans le District du club qui se désiste.

B / Pour les catégories paires (U14 . U16 . U18) de la saison en cours

- Récupération sur dossier (priorité au District concerné, puis département limitrophe puis la Ligue).

- Critères du dossier :



- Critères incontournables :
 1. Le nombre de licenciés de la catégorie concernée
 2. Uniquement pour les clubs du premier niveau de District
- Critères cumulables :
 1. Diplôme de la personne en charge de l'équipe
 2. Le niveau de labels jeunes
 3. Avis du District

2/ Participation aux championnats Régionaux

Suite à la validation des classements par le Comité de Direction de la LFNA (25 MAI) les clubs cités ci-dessous participeront aux championnats régionaux, *sauf avis contraire de leur part.*

U19 R1	FC BRESSUIRE / UA NIORT ST FLORENT / F.C CHAURAY / VENISE-VERTE C.S
U18 R1	FC BRESSUIRE / UA NIORT ST FLORENT / THOUARS FOOT 79
U18 R2	FC NUEILLAUBIERS / FC BOUTONNAIS ASPM / CO CERIZAY / FC CHAURAY / LE TALLUD EVEIL
U17 R1	FC CHAURAY / NIORT CHAMOIS FC / THOUARS FOOT 79
U17 R2	GJ BOCAFOOT / UA NIORT ST FLORENT
U16 R1	FC CHAURAY / NIORT CHAMOIS FC / GATIFOOT / FC BRESSUIRE
U16 R2	CO CERIZAY / THOUARS FOOT 79 / FC BOUTONNAIS ASPM / RC PARTHENAY-VIENNAY / UA NIORT ST FLORENT
U15 R1	FC CHAURAY / NIORT CHAMOIS FC / FC BRESSUIRE
U15 R2	GATIFOOT / THOUARS FOOT 79
U14 R1	FC BRESSUIRE / FC CHAURAY / NIORT CHAMOIS FC / THOUARS FOOT 79
U14 R2	UA NIORT ST FLORENT / RC PARTHENAY VIENNAY / CO CERIZAY

**Montées en juin 2020.*

3/ Articulation des championnats Régionaux

Criterium U13

Mise en place en janvier avec les 40 équipes issues des Districts (4 poules de 10 équipes).

Championnats U14

R1 → Championnat sur la saison, 4 poules de 10 équipes.

R2 → Championnat sur la saison, 3 poules de 10 équipes.



Championnats U15

- R1** → Championnat sur la saison, 3 poules de 10 équipes.
R2 → Championnat sur la saison, 3 poules de 10 équipes.
R3 → Mise en place en janvier avec les 30 équipes issues des Districts, 3 poules de 10 équipes.

Championnats U16

- R1** → Championnat sur la saison, 3 poules de 9 équipes.
R2 → Championnat sur la saison, 5 poules de 10 équipes.

Championnats U17

- R1** → Championnat sur la saison, 3 poules de 10 équipes.
R2 → Championnat sur la saison, 2 poules de 10 et 1 poule de 9 équipes.
R3 → Mise en place en janvier avec les 30 équipes issues des Districts, 3 poules de 10 équipes.

Championnats U18

- R1** → Championnat sur la saison, 2 poules de 9 et 1 poule de 10 équipes.
R2 → Championnat sur la saison, 5 poules de 10 équipes.

Championnats U19

- R1** → Championnat sur la saison, 3 poules de 10 équipes.

4/ Championnat U19 Inter-Districts

Un championnat interdistricts (86-79) sera mis en place (engagements libres). Après discussion entre M. Dany BODIN et M. BARRITAUULT (Président de la CDJ 86), il est établi que le District des DEUX-SEVRES aura la charge de l'organisation de ce championnat pour la saison 2020/2021. Les engagements seront effectués auprès du District 79. Les modalités d'organisation seront définies ultérieurement.

5/ Championnats de Division 1

U17 DIVISION 1

Participation des équipes issues du championnat U15 D1 (1ère phase) n'accédant pas au niveau Régional, du premier de chaque poule ainsi que du meilleur second de D2. En cas de désistement il sera fait appel, au second de la poule puis au meilleur 3ème et ainsi de suite afin d'obtenir une poule de huit équipes.

Composition de la poule

Viennent du championnat U15 D1 PHASE 1 : SAM SCAL MC / CS BEAUVOIR / GJ C) UR DE BOCAGE / AS ECHIRE ST GELAIS / FC CHAURAY 2	5
Viennent du championnat U15 D2 PHASE 1 : CELLES VERRINES / FC PAYS DE LOUIN . CHAMPDEPAMPLIE	3



U15 DIVISION 1

Participation des équipes issues du championnat U13 D1 (phase1) n'accédant pas au niveau régional, et ce, dans l'ordre des classements. En cas de désistement, il sera fait appel, dans l'ordre, au meilleur 8ème puis, au 8ème de l'autre poule, au meilleur premier des poules de D2, au premier de l'autre poule et ainsi de suite afin d'obtenir une poule de huit équipes.

Composition de la poule

Viennent du championnat U13 D1 Phase 1 :

SAM SCAL MC / GATIFOOT / NUEILLAUBIERS / VENISE VERTE / CELLES VERRINES / ECHIRE ST
GELAIS / BOCAFOOT / FC BOUTONNAIS- CLUSSAIS

8

U13 DIVISION 1

Contrairement aux autres compétitions Départementales, le Critérium U12 (qualificatif pour le championnat U13 D1) se déroule en une seule phase, la partie de règlement du COMEX à prendre en compte n'est donc pas la même. Le Critérium n'ayant pas pu se terminer, de plus, certaines équipes n'ayant disputées qu'un seul match, la Commission ne peut pas entériner les classements et établir la poule des U13 division 1. Un courriel sera envoyé aux 24 clubs engagés dans le Critérium pour savoir lesquels seront candidats au championnat de D1. En fonction du nombre de réponses positives, la Commission étudiera les possibilités concernant la mise en place dudit championnat.

U17 6 U15 6 U13 DIVISION 1

Les clubs qualifiés recevront un courriel auquel sera joint un bulletin réponse à retourner le plus rapidement possible. Dans le cas de figure où un club ne souhaite pas participer à cette compétition, contact sera pris avec le premier club en position d'être repêché.

6/ Championnats Départemental U18

Si le nombre des engagements le permet, un championnat départemental U18 sera mis en place. Dans le cas où le nombre des engagements serait trop faible, contact sera pris avec le District de la Vienne pour savoir s'il peut accueillir nos équipes.

7/ Autres championnats et animations U11

Les modalités d'organisation seront évoquées prochainement.

8/ Coupes

La date de reprise des compétitions n'étant pas connue à ce jour, la question de la mise en place ou non des coupes sera étudiée ultérieurement.



9/ Questionnaire concernant l'horaire officiel des rencontres

Questionnaire envoyé en mars avec rappel en avril :

Clubs ayant répondu (31) : UA NIORT ST FLORENT - CS VENISE VERTE . CO CERIZAY . STE EANNE . LE TALLUD EVEIL - N. ST LIGUAIRE . GJ SUD DEUX-SEVRES . FC NUEILLAUBIERS . GJ NORD EST . C) UR DE BOCAGE . ETSO . SUD GATINE FC . SA MONCOUTANT . MAUZE / LE MIGNON . ST SYMPHORIEN . VASLES . CHAMPDEPAMPLIE . AVENIR 79 . FC BRESSUIRE . ES PEXINOISE . P. THENEZEEN . ST CERBOUILLE . THOUARS FOOT 79 . GATIFOOT . FC CHAURAY . ST VARAUDAISE . VOULMENTIN . FC BOUTONNAIS . AS ECHIRE ST GELAIS . AS AIFFRES . AR CHERVEUX.

Proposition de la CDJ : 20 - Statuts quo : 10 - Inexploitable : 1 -

2020/2021. Horaires officiels : samedi 10H30 pour le foot d'animation (U7-U9-U11).

Samedi 13H15, 15H00, 17H00, 18H00 pour les rencontres des U13 aux U19. Dimanche 13H15 (lever de rideau senior) uniquement pour les U18 ou U19.

Bien évidemment, les clubs désirant faire jouer leurs équipes à leur convenance sur des horaires particuliers pourront en faire la demande, au cas par cas, et en utilisant l'application footclubs.

10/ Engagements

Les clubs seront avertis par courriel de la date d'ouverture officielle des engagements Utilisation de footclubs uniquement. La date limite des engagements pour le foot à 11 et celle pour le foot à 8 seront fixées dès que nous aurons connaissance du calendrier officiel des championnats régionaux.

11/ Calendriers

Le calendrier de la première phase ne pourra être établi qu'après réception de celui de la LFNA.

12/ Courriers des clubs

De M. CHARRON (Chamois Niortais FC) : Après un large débat, la commission maintient le règlement en vigueur (championnats U13 : Organisation générale).

De M. VERGNAULT (US Lezay) : Nécessaire fait, réponse transmise.

L'animateur de la Commission

Dany BODIN

Le Secrétaire

Jean-Paul DENIAU